



Bulletin Officiel

N° 4537 Vendredi 07 Février 2014

— 18^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

COMMUNIQUE DU CMF

SOPAT 2

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

EMPRUNT OBLIGATAIRE « TUNISIE LEASING 2014 -1 » 3-6

EMPRUNT OBLIGATAIRE « ARAB TUNISIAN LEASE – ATL - 2014 -1 » 7-10

AUGMENTATION DE CAPITAL ANNONCEE

TUNISIE LEASING 11

COURBE DES TAUX

12

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

13-14

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

ANNEXE II

SITUATIONS TRIMESTRIELLES ARRETES AU 31/12/2013

- MAXULA INVESTISSEMENT SICAV
- MAXULA PLACEMENT SICAV
- FINACORP OBLIGATAIRE SICAV

COMMUNIQUE DU CMF*

Le Conseil du Marché Financier porte à la connaissance des actionnaires de la Société de Production Agricole Teboulba "SOPAT" et du public qu'il a invité la société concernée à expliquer les mouvements en bourse observés récemment sur les titres de la société.

En réponse à la lettre du Conseil du Marché Financier, le Président Directeur Général de la société de Production Agricole Teboulba "SOPAT" a précisé ce qui suit :

« La société Gallus S.A détenant 65,429% du capital de la SOPAT et dont le capital est détenu directement ou indirectement, par les frères Lahmar à hauteur de 51% et par le Fonds ABRAAJ CAPITAL-SGAM AL KANTARA à hauteur de 49% informe le public qu'un protocole d'accord a été signé entre les frères Lahmar et le Fonds ABRAAJ CAPITAL-SGAM AL KANTARA en vue d'assurer la sortie totale dudit fonds, en faveur des frères Lahmar et d'un éventuel nouvel investisseur.

Après cette opération, les frères Lahmar ainsi que l'éventuel nouvel investisseur de Gallus S.A, s'il en est, pourraient envisager d'entamer des discussions en vue de céder une part supplémentaire de Gallus S.A en faveur dudit nouvel investisseur de Gallus S.A, laquelle part serait susceptible de lui conférer le contrôle majoritaire de Gallus.

La société Gallus S.A s'engage à informer le public de l'issue de chacune des opérations en temps opportun ».

** Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans ce communiqué par la société qui en assume l'entière responsabilité.*

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au première trimestre 2014 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20 Avril 2014. Il doit être également accompagné des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2013 pour tout placement sollicité après le 30 avril 2014. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

EMPRUNT OBLIGATAIRE « TUNISIE LEASING 2014-1 »

DECISIONS A L'ORIGINE DE L'EMPRUNT OBLIGATAIRE :

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de TUNISIE LEASING réunie le 04 juin 2013 a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires dans la limite de 150 millions de dinars pour le financement de son exploitation, à émettre dans un délai maximal de deux ans, et a donné pouvoirs au Conseil d'Administration pour fixer les montants et les conditions des émissions envisagées.

Le Conseil d'Administration réuni le 29/08/2013 a décidé d'émettre un emprunt obligataire « TUNISIE LEASING 2014-1 » d'un montant de *20 millions de dinars susceptible d'être porté à 30 millions de dinars*. Les caractéristiques et les conditions de cette émission ont été fixées tout en prévoyant une durée entre 5 et 10 ans et des taux d'intérêts qui varient entre *TMM+1,80% brut l'an au minimum et TMM+2,25% brut l'an au maximum* pour le taux variable et entre *6,80% brut l'an au minimum et 7,50% brut l'an au maximum* pour le taux fixe.

Le Conseil d'Administration a également chargé la Direction Générale de fixer les taux et la durée à la veille de l'émission pour tenir compte de la situation du marché. A cet effet la Direction Générale a fixé les caractéristiques et les conditions de l'emprunt obligataire présentées ci-dessous.

RENSEIGNEMENT RELATIFS A L'OPERATION :

Dénomination de l'emprunt : «TUNISIE LEASING 2014-1 »

Montant : 20 000 000 de dinars susceptible d'être porté à un montant maximum de 30 000 000 de dinars.

Prix d'émission : 100 dinars par obligation payables intégralement à la souscription.

Prix de remboursement : Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Forme des obligations : Les obligations sont nominatives.

Taux d'intérêt : Les obligations du présent emprunt seront offertes à trois taux d'intérêts différents au choix du souscripteur :

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt
Catégorie A	5 ans	7,2% ou TMM + 2,2%
Catégorie B	7 ans dont deux années de grâce	7,35%

- Suite -

- *Catégorie A d'une durée de 5 ans*

Taux variable: Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +2,2% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 220 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois d'avril de l'année N-1 au mois de mars de l'année N.

Taux fixe : Taux annuel brut de 7,2% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts seront servis.

Pour la catégorie A, lors de la souscription, le souscripteur doit choisir le type de taux à adopter.

- *Catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce*

Taux fixe : Taux annuel brut de 7,35% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts seront servis.

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) : Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt.

- ✓ Pour les obligations de la Catégorie A, ce taux est de 7,2% l'an ;
- ✓ Pour les obligations de la Catégorie B, ce taux est de 7,35% l'an.

Marge actuarielle (souscription à taux variable) : La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de janvier 2014, qui est égale à 4,593%, et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 6,793%. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 2,2%, et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale : Les obligations seront émises pour une durée de 5 ans pour les Catégories A et 7 ans dont 2 années de grâce pour la Catégorie B.

Durée de vie moyenne : C'est la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Cette durée de vie moyenne est de 3 ans pour les Catégories A et de 5 ans pour la Catégorie B pour l'emprunt obligataire «TUNISIE LEASING 2014-1».

Duration (souscription à taux fixe) : La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente des titres. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêt.

- Suite -

- ✓ La durée de la Catégorie A est de 2,745 années ;
- ✓ La durée de la Catégorie B est de 4,309 années.

Date de jouissance en intérêts : Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération. Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **28/04/2014**, seront décomptés et déduits du prix de souscription.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises, servant de base pour les besoins de la cotation en bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **28/04/2014**, et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Amortissement et remboursement :

Toutes les obligations émises seront remboursables à partir d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année pour la catégorie A et à la troisième année pour la catégorie B.

L'emprunt sera amorti en totalité le **28/04/2019** pour la catégorie A et le **28/04/2021** pour la catégorie B.

Paiement : Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital seront effectués à terme échu, le **28 avril** de chaque année. Pour la catégorie A, le premier paiement en intérêt et le premier remboursement en capital auront lieu le **28/04/2015**. Pour la catégorie B, le premier remboursement des intérêts aura lieu le **28/04/2015** et le premier remboursement en capital aura lieu le **28/04/2017**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers la STICODEVAM.

Période de souscriptions et de versements : Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **13/02/2014** et clôturées, sans préavis, au plus tard le **28/04/2014**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (30 000 000 dinars) est intégralement souscrit.

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soient un maximum de 300 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 20 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **28/04/2014**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 20 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **28/04/2014**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **13/05/2014** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public : Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **13/02/2014** aux guichets de TUNISIE VALEURS (Agence de Tunis Centre Urbain Nord, Agence de Tunis Belvédère, La Marsa, Les Berges du Lac II, Nabeul, Kélibia, Sousse, Monastir, Sfax et Djerba) et des autres intermédiaires en bourse.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires : L'établissement et la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'Emprunt Obligataire « TUNISIE LEASING 2014-1 », seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par STICODEVAM.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner le taux d'intérêt choisi et la quantité d'obligations y afférente.

- Suite -

Fiscalité des titres : Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

Notation de la société : L'agence de notation Fitch Ratings a confirmé en date du 8 novembre 2013, les notes attribuées à la société Tunisie Leasing, soient :

- Note à long terme : BBB+ (tun)
- Note à court terme : F2 (tun)
- Perspective d'évolution de la note à long terme : stable

Notation de l'emprunt: L'agence de notation Fitch Ratings a attribué en date du 09 janvier 2014, la note « BBB+ (tun) » à l'émission relative à l'Emprunt Obligataire « TUNISIE LEASING 2014-1 ».

Cotation en bourse : Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, TUNISIE LEASING s'engage à charger l'intermédiaire en bourse « TUNISIE VALEURS » de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt « TUNISIE LEASING 2014-1 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par la STICODEVAM : TUNISIE LEASING s'engage dès la clôture des souscriptions à l'Emprunt Obligataire «TUNISIE LEASING 2014-1 » à entreprendre les démarches nécessaires auprès de la STICODEVAM, en vue de la prise en charge des titres souscrits.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF sous le n° 14-0850 en date du 29 janvier 2014, du document de référence « TL 2013 » enregistré par le CMF sous le n° 13-004 en date du 10 juillet 2013, de l'actualisation du document de référence « TL 2013 » enregistré par le CMF sous le n° 13-004/A003 en date du 04 novembre 2013, des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au première trimestre 2014 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20 Avril 2014. Il doit être également accompagné des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2013 pour tout placement sollicité après le 30 avril 2014.

La note d'opération, le document de référence ainsi que l'actualisation du document de référence sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès de TUNISIE LEASING, Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray 1082 Tunis Mahrajène, sur le site internet du CMF : www.cmf.org.tn et auprès de TUNISIE VALEURS, Integra -Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène.

Les indicateurs d'activité relatifs au premier trimestre 2014 de TUNISIE LEASING ainsi que ses états financiers relatifs à l'exercice 2013 seront publiés sur le bulletin officiel du CMF au plus tard respectivement le 20 avril 2014 et le 30 avril 2014.

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : **Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.**

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

EMPRUNT OBLIGATAIRE « ATL 2014-1 »

DECISIONS A L'ORIGINE DE L'EMPRUNT OBLIGATAIRE :

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de l'Arab Tunisian Lease tenue le 06/06/2013 a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires pour un montant total de 100 millions de dinars et a donné pouvoirs au Conseil d'Administration pour fixer les montants et les conditions des émissions envisagées.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration a décidé lors de sa réunion en date du 28/11/2013 d'émettre un emprunt obligataire de 15 millions de dinars susceptible d'être porté à un montant maximum de 20 millions de dinars aux conditions suivantes :

- ✓ Durée : 5 ans ;
- ✓ Taux : 7,3% et/ou TMM+1,9%.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION :

Le montant nominal de l'emprunt obligataire « ATL 2014-1 » est de 15 millions de dinars, susceptible d'être porté à un maximum de 20 millions de dinars, divisé en 150 000 obligations de 100 dinars de nominal susceptibles d'être portées à un maximum de 200 000 obligations de 100 dinars de nominal.

Période de souscriptions et de versements : Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **17/02/2014** et clôturées sans préavis et au plus tard le **17/03/2014**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (20 000 000) dinars est intégralement souscrit.

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soient un maximum de 200 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 15 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **17/03/2014**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 15 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **17/03/2014**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **31/03/2014** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières dès la clôture effective des souscriptions.

Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public :

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du 09 septembre 2013 auprès de la BNA Capitaux- intermédiaire en bourse, sis au complexe le banquier avenue Taher Hadded les Berges du Lac Tunis et l'Arab Financial Consultants - intermédiaire en bourse, sis Building El Karama Bloc A - Les jardins du lac II - Les Berges du Lac - 1053 - Tunis.

- Suite -

But de l'émission :

ARAB TUNISIAN LEASE, de par son statut d'établissement de crédit est appelé à mobiliser d'une manière récurrente les ressources nécessaires au financement de ses concours à l'économie. A ce titre, cette émission obligataire permettra à la société de financer son activité et de restructurer sa dette en lui octroyant une ressource mieux adaptée à la nature de ses interventions en termes de maturité.

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS :

Nature, forme et délivrance des titres :

Dénomination de l'emprunt : «ATL 2014-1 »

Nature des titres : Titres de créance

Forme des obligations : Les obligations sont nominatives.

Catégorie des titres : Ordinaire.

Législation sous laquelle les titres sont créés : Les obligations sont soumises aux dispositions du code des sociétés commerciales : Livre IV – Titre 1 – Sous titre 5 – Chapitre 3 des obligations.

Modalité et délais de délivrance des titres : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations détenues délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté (BNA CAapitaux, Intermédiaire en Bourse).

Prix de souscription et d'émission : Les obligations seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts : Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération. Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **17/03/2014**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises, servant de base pour les besoins de la cotation en bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **17/03/2014** et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Date de règlement : Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt : Les obligations du présent emprunt seront offertes à deux taux d'intérêts différents au choix du souscripteur :

Taux variable

Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 1,9% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 190 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de mars de l'année n-1 au mois de février de l'année n.

Taux fixe

7,3% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Amortissement et remboursement : Toutes les obligations émises seront remboursables, à partir de la première année, d'un montant annuel constant de 20,000 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale de chaque obligation. L'emprunt sera amorti en totalité le **17/03/2019**.

Prix de remboursement : Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

- Suite -

Paiement : Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, **17 mars** de chaque année. Le premier paiement en principal et intérêts aura lieu le **17/03/2015**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers la STICODEVAM.

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) : Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Ce taux est de 7,3% l'an pour le présent emprunt.

Marge actuarielle (souscription à taux variable) :

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs. La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de décembre 2013, qui est égale à 4,5933%, et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 6,4933%. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 1,9%, et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale : Les obligations du présent emprunt seront émises pour une période totale de 5 ans.

Durée de vie moyenne : La durée de vie moyenne est la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Cette durée de vie moyenne est de 3 ans pour l'emprunt obligataire «ATL 2014-1».

Duration (souscription à taux fixe) : La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente des titres. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêt.

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est égale à 2,741 années.

Mode de placement : L'emprunt obligataire objet de la présente note d'opération est émis par appel public à l'épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée.

Les souscriptions seront reçues aux guichets de l'Arab Financial Consultants et de la BNA Capitaux, intermédiaires en bourse.

Notation de la société : L'agence de notation Fitch Ratings a confirmé en date du 08/11/2013, les notes attribuées à la société Arab Tunisian Lease, ATL, soient :

- ✓ Note nationale long terme : BBB (tun) ; Maintenu sous surveillance négative
- ✓ Note nationale court terme : F3 (tun) ; Maintenu sous surveillance négative
- ✓ Note nationale de dette senior : BBB (tun) ; Maintenu sous surveillance négative
- ✓ Note nationale de dette subordonnée : BB (tun) ; Maintenu sous surveillance négative

Notation de l'emprunt : L'agence de notation Fitch Ratings a attribué en date du 20/01/2014, la note « BBB (tun) » avec mise sous surveillance négative à l'emprunt obligataire « ATL 2014-1 ».

- Suite -

Organisation de la représentation des obligataires : Les obligataires peuvent se réunir en assemblée spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès verbal de l'assemblée générale des actionnaires. L'Assemblée Générale Spéciale désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des obligataires et à son représentant. Le représentant de l'assemblée générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres : Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt seront soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30/12/1996 portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%. Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS, sont déductibles de la base imposable, les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la caisse d'épargne nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du premier janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de mille cinq cent dinars (1 500DT) sans que ce montant n'excède mille dinars pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques et auprès de la caisse d'épargne nationale de Tunisie.

RENSEIGNEMENTS GENERAUX :

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires : L'établissement et la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues et la tenue du registre des obligations de l'Emprunt Obligataire « ATL 2014-1 », seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par la BNA Capitaux - intermédiaire en bourse.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner le taux d'intérêt et la quantité d'obligations y afférente.

Marché des titres : Au 31/12/2013, Il existe 10 emprunts obligataires en cours, émis par l'ATL et cotés sur le marché obligataire sur 19 lignes de cotation.

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt obligataire, l'ATL s'engage à charger l'intermédiaire en bourse « BNA Capitaux » de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt « ATL 2014-1 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Cotation en bourse : Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, l'Arab Tunisian Lease s'engage à charger l'intermédiaire en bourse « BNA Capitaux » de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt « ATL 2014-1 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par la STICODEVAM : l'Arab Tunisian Lease s'engage dès la clôture des souscriptions à l'Emprunt Obligataire «ATL 2014-1 » à entreprendre les démarches nécessaires auprès de la STICODEVAM, en vue de la prise en charge des obligations souscrites.

Tribunal compétent en cas de litige : Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, paiement et extinction de cet emprunt sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire : Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à l'entreprise un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à taux fixe.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF sous le n° **14-0851** en date du **31 janvier 2014**, du document de référence « ATL 2013 » enregistré par le CMF sous le n° **13-006** en date du **23 août 2013** et de son actualisation enregistrée par le CMF sous le n° **13-006-A001** en date du **31 janvier 2014**.

La note d'opération, le document de référence ainsi que son actualisation sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès de l'ATL – Ennour Building – Centre Urbain Nord – 1082 Mahragène, de la BNA Capitaux intermédiaire en bourse – complexe le banquier avenue Taher Hadded les Berges du Lac Tunis et de l'AFC- intermédiaire en bourse- sis Building El Karama Bloc A – Les jardins du lac II – Les Berges du Lac – 1053 – Tunis.

AVIS DES SOCIETES**Augmentation de capital annoncée****TUNISIE LEASING**

Siège social : Immeuble Tunisie Leasing Group -Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray
-1082 Tunis Mahrajène-

La Société Tunisie Leasing porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que son Conseil d'Administration réuni le 26 décembre 2013, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 4 octobre 2012, a décidé de distribuer la deuxième tranche des actions gratuites et d'augmenter par conséquent le capital social d'un montant de **DT. 1.500.000** pour le porter de **DT. 41.500.0000** à **DT. 43.000.000** par l'incorporation de réserves à prélever sur le compte « résultats reportés » et l'émission de **300.000 actions nouvelles gratuites** de nominal **DT. 5** chacune, à attribuer aux anciens actionnaires et aux cessionnaires de droits d'attribution en bourse à partir du **10 février 2014 à raison de trois actions nouvelles pour quatre vingt trois actions anciennes.**

Les actionnaires pourront exercer leurs droits en bénéficiant gratuitement d'actions nouvelles conformément à la parité d'attribution ci-dessus définie ou encore en cédant leurs droits d'attribution en bourse.

Jouissance des actions nouvelles gratuites :

Les actions nouvelles gratuites porteront jouissance en dividendes à partir du **1^{er} janvier 2014.**

Cotation en bourse :

Les actions anciennes Tunisie Leasing seront négociables en bourse, droit d'attribution détaché, à partir du **10 février 2014.**

Les actions nouvelles gratuites seront négociables en bourse à partir du **10 février 2014**, séparément des actions anciennes jusqu'à la date de mise en paiement des dividendes relatifs à l'exercice 2013, date à partir de laquelle ces actions seront assimilées aux actions anciennes.

Les droits d'attribution seront négociables en bourse à partir du **10 février 2014.**

Prise en charge par la STICODEVAM :

Les actions nouvelles gratuites et les droits d'attribution seront pris en charge par la STICODEVAM à partir du **10 février 2014.**

A V I S

COURBE DES TAUX DU 07 FEVRIER 2014

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,775%		
TN0008002834	BTC 52 SEMAINES 25/03/2014		4,786%	
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		4,790%	1 004,502
TN0008002859	BTC 52 SEMAINES 20/05/2014		4,798%	
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		4,809%	1 013,395
TN0008002875	BTC 52 SEMAINES 05/08/2014		4,816%	
TN0008002883	BTC 52 SEMAINES 02/09/2014		4,822%	
TN0008002891	BTC 52 SEMAINES 30/09/2014		4,828%	
TN0008002909	BTC 52 SEMAINES 04/11/2014		4,836%	
TN0008002917	BTC 52 SEMAINES 02/12/2014		4,842%	
TN0008002925	BTC 52 SEMAINES 23/12/2014		4,847%	
TN0008002933	BTC 52 SEMAINES 27/01/2015		4,855%	
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		4,858%	1 020,529
TN0008002941	BTC 52 SEMAINES 24/02/2015	4,861%		
TN0008000309	BTA 4 ans " 5% octobre 2015"		5,049%	998,964
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"		5,173%	1 001,391
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		5,347%	869,847
TN0008000325	BTA 4 ans " 5,25% décembre 2016"		5,398%	996,005
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		5,570%	1 035,491
TN0008000341	BTA 4 ans " 5,3% janvier 2018"	5,724%		985,324
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"		5,864%	985,120
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		5,895%	757,851
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		5,942%	980,941
TN0008000333	BTA 7 ans " 5,5% février 2020"		6,117%	969,692
TN0008000358	BTA 6 ans " 5,5% octobre 2020"	6,244%		960,515
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,312%	1 036,554
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"	6,323%		953,059

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2013	VL antérieure	Dernière VL			
OPCVM DE CAPITALISATION								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	148,068	148,565	148,577		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
2	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	13,039	13,088	13,090		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
3	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,343	1,347	1,348		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>								
4	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	36,333	36,444	36,447		
5	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	49,325	49,479	49,483		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
6	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	02/04/08	149,679	153,673	154,517		
7	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	AXIS GESTION	02/04/08	533,979	545,399	547,924		
8	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	113,085	114,356	114,785		
9	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	120,930	123,319	123,523		
10	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	116,190	116,882	116,980		
11	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	110,871	112,406	112,643		
12	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	84,103	86,472	86,994		
13	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	129,917	133,311	133,332		
14	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	93,426	93,964	94,768		
15	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	106,398	107,922	107,920		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
16	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	1 341,133	1 347,547	1 355,788		
17	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	AXIS GESTION	05/02/04	2 213,247	2 231,950	2 243,073		
18	FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST	01/02/10	100,089	100,766	100,833		
19	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	100,769	100,372	101,424		
20	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	122,556	122,607	123,757		
21	FCP FINA 60	FINACORP	28/03/08	1 189,670	1 195,439	1 201,681		
22	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	122,412	121,546	122,952		
23	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	14,752	15,016	15,433		
24	FCP VALEURS QUIETUDE 2014	TUNISIE VALEURS	23/03/09	5 879,069	5 871,674	5 902,807		
25	FCP VALEURS QUIETUDE 2017	TUNISIE VALEURS	01/10/12	5 060,226	5 123,509	5 159,964		
26	FCP VALEURS QUIETUDE 2018	TUNISIE VALEURS	01/11/13	5 000,000	5 000,000	5 000,000		
27	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,117	2,159	2,183		
28	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	1,862	1,890	1,900		
29	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,054	1,071	1,066		
OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2013	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
30	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	07/05/13	3,201	108,216	108,672	108,684
31	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	02/10/95	15/04/13	3,487	104,217	104,565	104,574
32	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	02/04/13	3,398	105,764	106,209	106,220
33	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	27/05/13	3,896	102,679	103,103	103,114
34	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07/05/07	27/05/13	3,715	103,526	103,962	103,974
35	SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01/09/03	28/05/13	3,393	106,814	107,174	107,184
36	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	18/02/00	3,814	104,112	104,655	104,666
37	SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	02/05/13	3,874	103,499	103,854	103,864
38	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	02/05/13	3,800	104,066	104,326	104,333
39	MILLENM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	24/05/13	3,501	105,373	105,688	105,696
40	GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	30/05/13	3,395	102,003	102,508	102,519
41	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	18/03/13	3,765	104,182	104,614	104,625
42	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	30/05/13	3,316	103,931	104,280	104,289
43	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	30/04/13	3,383	106,836	107,182	107,192
44	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	18/04/13	3,590	105,568	105,965	105,975
45	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	29/05/13	2,823	103,146	103,504	103,514
46	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	29/03/13	3,320	102,565	102,954	102,964
47	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	29/05/13	3,435	104,577	104,976	104,987
48	SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB-BH	10/11/97	30/05/13	3,878	102,563	103,010	103,022
49	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	SIFIB BH	06/07/09	31/05/13	3,517	103,540	103,927	103,937
50	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	29/05/13	3,124	104,500	104,880	104,890
51	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	27/05/13	3,866	102,544	102,960	102,971
52	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	24/04/13	3,746	103,699	104,090	104,100
53	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	31/05/13	3,135	104,696	105,065	105,074
54	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	24/05/13	3,283	102,226	102,598	102,608

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
55	FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	30/04/13	0,314	10,514	10,554	10,555
56	FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	21/05/13	3,945	102,940	103,271	103,281
57	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	24/05/13	3,570	103,496	103,870	103,880
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE								
58	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	24/05/13	3,655	101,254	101,583	101,669
SICAV MIXTES								
59	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	07/05/13	0,702	65,776	68,131	68,121
60	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	27/05/13	2,216	140,922	145,483	146,308
61	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	27/05/13	18,410	1 406,845	1 449,423	1 456,181
62	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	02/05/13	2,394	107,539	109,254	109,495
63	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01	02/05/13	1,693	105,111	106,943	107,321
64	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	31/05/13	0,349	81,346	82,922	83,172
65	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	18/03/13	0,386	16,637	16,732	16,744
66	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	29/03/13	3,907	256,768	265,496	266,296
67	SICAV BH PLACEMENT	SIFIB-BH	22/09/94	30/05/13	0,870	33,514	33,804	34,116
68	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	31/05/13	16,587	2 270,339	2 343,336	2 361,973
69	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	16/05/13	1,476	75,257	76,266	76,485
70	SICAV A VENIR	STB MANAGER	01/02/95	14/05/13	1,136	56,784	57,216	57,309
71	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	24/05/13	0,958	98,306	100,131	100,295
72	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	24/05/13	1,219	107,039	110,011	110,438
73	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	01/06/12	0,331	94,169	98,169	98,697
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
74	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	30/04/13	0,226	11,302	11,471	11,482
75	FCP IRADETT 50	AFC	02/01/07	30/04/13	0,138	11,809	12,116	12,141
76	FCP IRADETT 100	AFC	02/01/07	31/05/12	0,175	14,788	15,434	15,456
77	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	30/04/13	0,266	13,881	14,716	14,752
78	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	28/07/14	0,268	11,452	12,014	12,139
79	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	03/08/14	0,086	10,375	10,683	10,773
80	ATTIJARI FCP HARMONIE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	29/05/13	0,140	10,397	10,529	10,580
81	ATTIJARI FCP SERENITE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	19/09/11	0,199	10,675	10,688	10,695
82	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	28/05/13	1,346	123,066	125,062	125,315
83	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	28/05/13	1,196	123,651	125,182	125,393
84	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	24/05/13	0,110	10,081	10,341	10,476
85	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	02/05/13	0,923	102,604	106,447	106,568
86	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	31/05/13	0,205	19,344	20,200	20,297
87	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	-	-	77,344	79,689	79,568
88	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	-	-	78,827	82,126	82,141
89	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	24/05/13	1,545	96,772	97,625	97,893
90	BIATCAPITAL CROISSANCE FCP	BIATCAPITAL	17/09/12	-	-	87,926	91,418	91,911
91	BIATCAPITAL EQUILIBRE FCP	BIATCAPITAL	17/09/12	-	-	94,496	97,644	98,175
92	BIATCAPITAL PRUDENCE FCP	BIATCAPITAL	17/09/12	-	-	99,919	100,572	100,588
93	FCP GENERAL DYNAMIQUE	CGI	30/09/13	-	-	9,729	9,911	9,926
94	FCP AL BARAKA	CGI	30/09/13	-	-	9,700	9,578	9,569
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
95	FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	01/02/10	24/04/13	2,328	92,572	92,891	92,787
96	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	24/04/13	0,251	98,591	98,100	98,222
97	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	02/05/13	2,992	124,772	128,614	128,994
98	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25/05/09	24/05/13	0,064	10,513	10,297	10,407
99	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25/02/08	24/05/13	0,934	115,255	114,678	116,235
100	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	24/05/13	2,167	117,508	117,035	117,542
101	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	24/05/13	1,277	100,151	101,001	101,697
102	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/04/12	0,999	95,827	97,231	99,239
103	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	27/05/13	1,155	172,952	173,588	175,762
104	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	27/05/13	2,274	157,659	161,560	162,477
105	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	27/05/13	3,826	140,788	142,113	142,966
106	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28/04/06	27/05/13	63,142	9 464,991	9 329,574	9 424,861
107	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	18,067	18,033	18,361
108	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	125,746	126,292	128,353
109	FCP SMART EQUITY	SMART ASSET MANAGEMENT	01/09/09	-	-	1 459,206	1 458,367	1 483,476
110	FCP SAFA	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	-	-	102,924	103,425	105,575
111	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	27/01/10	20/07/11	1,582	85,531	86,023	87,204
112	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	05/06/13	0,245	111,085	115,110	115,911
113	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	24/05/13	32,752	8 482,335	8 439,103	8 687,426
114	FCP UNIVERS AMBITION CEA	SCIF	26/03/13	-	-	8,870	8,820	8,922
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
115	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	SCIF	12/02/13	-	-	8,792	8,744	8,857

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**
Immeuble CMF - Centre Urbain Nord
4^{ème} Tranche - Lot B6 Tunis 1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés
www.cmf.org.tn
email 1 : cmf@cmf.org.tn
email 2 : cmf@cmf.tn

Le Président du CMF
Mr. Salah Essayel

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par l'admission au marché principal de la cote de la bourse de la société « City Cars », de la société « Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS- » et la « Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas- », l'admission au marché alternatif de la cote de la « Société Tunisienne d'Email -SOTEMAIL- » et l'ouverture au public de FCP VALEURS QUIETUDE 2018, la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
I-1 Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
5. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Noura -1001 TUNIS-	71 351 155
6. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1080 Tunis	71 238 000
7. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
8. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank" (ex Banque du Sud)	95, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 849 400
9. Banque de l'Habitat "BH"	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
10.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
11. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
12. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
13. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Noura -1001 TUNIS-	71 831 200
14.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
15. City Cars	51, Rue Ali Darghouth -1001 Tunis-	71 333 111
16. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
17. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
18. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE- Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	73 247 144
19.Electrostar		71 396 222
20.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
21.El Wifack Leasing	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000
22.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
23. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia - Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki 1053 -Les Berges du Lac-	72 255 844
24.Hannibal Lease S.A		71 964 600
25. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Zone Industrielle BP. N°7 2013 Ben Arous	71 381 688
26. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
27.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
28. Modern Leasing	11, avenue Keireddine Pacha 1002 Tunis Cité El Khalij, rue du Lac Ness-Immeuble –Les Arcades Tour A Les Berges du Lac-	71 845 530
29. One Tech Holding		71 860 244
30. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
31.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
32. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
33. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
34. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis- Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 809 222
35.Société d'Assurances "SALIM"		71 948 700
36. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
37. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	4, bis rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
38. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
39. .Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Tébourba-	73 604 149
40. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de laTerre, Centre Urbain Nord 1080 Tunis	71 766 900
41. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
42. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS- Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	71 840 869
43. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"		70 728 728
44. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
45. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416

46. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
47. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	Rue Larbi Zarrouk -2014 MEGRINE-	71 432 599
48. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
49. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Noura -1001 TUNIS-	71 340 477
50. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Z.I Charguia II.2035 Tunis Carthage	70 837 000
51. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
52. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 -1080 TUNIS-	71 713 100
53. Société Tunisienne d'Equipement "STEQ"	8, rue 8601, Z.I la Charguia I BP N° 746 -1080 Tunis-	71 115 500
54. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
55. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 rue Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073 Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	71 904 911
56. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"		72 640 650
57. Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
58. Tunisie Leasing "TL"	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
59. Tunisie Profilés Aluminium "TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
60. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 189 800
61. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
62. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392

I-2 Marché Alternatif

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2. Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
3. HexaByte	Avenue Habib Bourguiba immeuble CTAMA -9000 Béja-	78 456 666
4. Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
5. SERVICOM	Cité Ishbilila , route de Tunis 3100 Kairouan	77 273 459
6. Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
7. Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Avenue du Japon Montplaisir -1073 Tunis-	71 906852
8. SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 -3018 Sfax-	74 682 400
9. Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia -	73 680 435

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Alubaf International Bank –AIB -	Rue 8007, Montplaisir -1002 Tunis-	71 783 500
2. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
3. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
4. Amen Lease	124, avenue de la liberté -1002 TUNIS- Immeuble Amen Bank, Avenue Mohamed V-1002 Tunis-	71 841 322
5. Amen Project SICAF		71 965 400
6. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building Les Berges du Lac -2045 TUNIS-	71 861 861
7. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Noura, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
8. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	71 197 820
9. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 840 488
10. Assurances Mutuelle Ittihad	15, rue de Mauritanie -1002 Tunis- Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	71 784 544
11. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"		
12. Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	Avenue Mohamed V, Montplaisir -1002 TUNIS-	71 785 049
13. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue 8365 cité Ennassim, Montplaisir -1002 TUNIS-	71 890 355
14. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
15. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
16. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS- 90, avenue Hédi Noura , Immeuble « Prestige Résidence », Ennasr II - 2037 Ariana -	71 781 500
17. Banque Zitouna		70 853 153
18. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	12, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 355 022
19. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	12, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 355 022
20. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916

21 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue 8006, Montplaisir -1002 TUNIS-	71 783 000
24.Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
29. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
30. Les Assurances des Crédits Commerciaux - Assurcrédit -	7, rue 8010 Montplaisir - 1002 TUNIS -	71 903 565
31. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
32. Meublalex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
33. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
34. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
35. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
36. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
37. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
38.Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
39. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
40. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 831 522
41. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO Campany »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 447 677
42. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine "SEPCM "	20, avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
43. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
44. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
45. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
46. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest "SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
47. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
48.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
49. Société de Promotion Economique de Bizerte "PROMEKO"	Place de l'Union du Maghreb Arabe Bizerte	
50. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-.	71 884 120
51. Société de services des Huileries		74 624 424
52. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	71 718 332
53. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
54.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
55.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 SOUSSE-	
56. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
57. Société d'Investissements Hôtelières El Mouradi « SIHM »	Hôtel El Mouradi, BP N°48, Z. Touristique El Kantaoui 4089 Hammam Sousse	
58.Société d'Investissements Hôtelières " Jerba Menzel "	Hôtel El Mouradi, Z. Touristique El Kantaoui 4089 Hammam Sousse	73 246 355
59.Société d'Investissement Touristique du Sahel - SITS - " Hôtel Skanes Beach "	Hôtel El Mouradi BP 48, port El Kantaoui 4089 Hammam Sousse	73 246 355
60.Société Dorcas Nutrition	3, rue Kheireddine Pacha, El Maâmoura 8013 Nabeul Centre Nawrez, rue Lac Lemon, bloc B, App 2-2 2045 Les du Lac-Tunis	71 960 530
61.Société Financière d'Investissement "SOFI SICAF"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
62.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
63. Société Groupe GMT « GMT »	Cité Essaâda App N°12 bloc A, El Menzah VII	
64. Société Ghouila de Promotion Immobilière	Hôtel El Mouradi BP 48 El Kantaoui 4089 Hammam Sousse	73 246 355
65.Société Hotelière El Kantaoui "Palm Marina"	Rue Abdelhamid EL KADHI -4000 SOUSSE-	73 226 699
66.Société Hôtelière SAMARA	Zone touristique, El Kantaoui, BP 48 -4089 HAMMAM SOUSSE-	73 246 355
67.Société Hôtelière Mouradi Golf	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
68.Sté Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
69.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"		

70.Société Hôtelière & Touristique " Pénélope"-SHTP-	Hôtel Pénélope Zone Touristique BP 257 4180 Djerba-	71 770 928
71.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
72.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
73.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
74. Société Immobilière et Touristique de Tunisie "Hôtel Mouradi Africa"	BP 48, Hôtel El Mouradi Port El Kantaoui - Hammam-Sousse-	73 246 355
75.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUFAT"	Route de Gabès Km 2 -3018 SFAX-	74 246 190
76.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 475 267
77.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
78.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 240 337
79. Société La Glace	7, rue du Tourcoing 1000 Tunis	71 347 585
80.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
81. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
82.Société Panobois	Route de Tunis 4011 Hammam Sousse	73 308 777
83.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
84.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
85.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
86.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
87.Société Touristique El Mouradi -STM -	Hôtel El Mouradi, BP N°48, Zone Touristique El Kantaoui -4089 Hammam Sousse-	73 246 355
88.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
89.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
90.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
91.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 800 482
92.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center - 2080 ARIANA-	71 231 172
93.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
94.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
95.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
96. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, Menzel Bourguiba	
97.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
98.STUSID BANK	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	71 718 233
99.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 234 000
100. Tunisie Factoring	Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray -1082 TUNIS-	70 132 010
101.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir	71 950 100
102. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
103.Tunisian Qatari Bank "QTB" (ex BTQI)	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 - 1080 TUNIS-	71 713 555
104. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
105. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH EQUITY FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	6, rue Jameleddine Al Afghani 1002 Tunis
3	AL AMANAH ETHICAL FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	6, rue Jameleddine Al Afghani 1002 Tunis
4	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	6, rue Jameleddine Al Afghani 1002 Tunis
5	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	6, rue Jameleddine Al Afghani 1002 Tunis
6	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Boulevard de la Terre -Centre Urbain Nord- 1080 Tunis

7	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Immeuble Amen Invest- 9, rue du Lac Neuchatel -Les Berges du Lac 1053 Tunis
8	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Immeuble Amen Invest- 9, rue du Lac Neuchatel -Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	4, rue 7036 El Menzah IV -1004 Tunis
10	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
12	ATTIJARI FCP HARMONIE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
13	ATTIJARI FCP SERENITE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
14	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
15	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
16	ATTIJARI VALEURS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
17	BIATCAPITAL CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BIATCAPITAL	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
18	BIATCAPITAL EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BIATCAPITAL	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
19	BIATCAPITAL PRUDENCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BIATCAPITAL	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
20	BNAC CONFIANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
21	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
22	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville-1002 Tunis
23	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Boulevard de la Terre -Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
24	FCP AL BARAKA	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	16, Avenue Jean Jaurès -1001 Tunis
25	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Boulevard de la Terre -Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
26	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Immeuble Amen Invest- 9, rue du Lac Neuchatel - Les Berges du Lac 1053 Tunis
27	FCP AMEN PERFORMANCE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Immeuble Amen Invest- 9, rue du Lac Neuchatel - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
28	FCP AMEN PREVOYANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Immeuble Amen Invest- 9, rue du Lac Neuchatel - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
29	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AXIS GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
30	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
31	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
32	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
33	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
34	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	MIXTE	CAPITALISATION	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville -1002 Tunis

35	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les berges du Lac- 1053 Tunis
36	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray-1004 El Menzah IV
37	FCP FINA 60	MIXTE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Angle de la rue du Lac Lochness et de la rue du Lac Windemere Les Berges du Lac -1053 Tunis
38	FCP GENERAL DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	16, Avenue Jean Jaurès –1001 Tunis
39	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
40	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
41	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
42	FCP INDICE MAXULA	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les berges du Lac- 1053 Tunis
43	FCP IRADETT 100	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	4, rue 7036 El Menzah IV -1004 Tunis
44	FCP IRADETT 20	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	4, rue 7036 El Menzah IV -1004 Tunis
45	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	4, rue 7036 El Menzah IV -1004 Tunis
46	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	4, rue 7036 El Menzah IV -1004 Tunis
47	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Boulevard de la Terre -Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
48	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 tunis cedex
49	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 tunis cedex
50	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 tunis cedex
51	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 tunis cedex
52	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les berges du Lac- 1053 Tunis
53	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les berges du Lac- 1053 Tunis
54	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les berges du Lac- 1053 Tunis
55	FCP MAXULA STABILITY	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les berges du Lac- 1053 Tunis
56	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
57	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	6, rue Jameleddine Al Afghani-1002 Tunis
58	FCP SAFA	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
59	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	4, rue 7036 El Menzah IV -1004 Tunis
60	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	4, rue 7036 El Menzah IV -1004 Tunis
61	FCP SECURITE	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
62	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Imm Nawrez- rue du Lac Léman- Bloc C - Les Berges du Lac- 1053 Tunis

63	FCP SMART EQUITY	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
64	FCP UNIVERS AMBITION CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
65	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	ACTIONS	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
66	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
67	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
68	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
69	FCP VALEURS QUIETUDE 2014	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
70	FCP VALEURS QUIETUDE 2017	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
71	FCP VALEURS QUIETUDE 2018	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
72	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Imm Nawrez- rue du Lac Léman- Bloc C - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
73	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
74	FINA O SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Angle de la rue du Lac Lochness et de la rue du Lac Windemere - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	GENERALE OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	16, Avenue Jean Jaurès –1001 Tunis
76	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
77	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
81	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MAC EXCELLENCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
84	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les berges du Lac- 1053 Tunis
85	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	6, rue Jameleddine Al Afghani- 1002 Tunis
86	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
87	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE D'INGENIERIE FINANCIERE ET D'INTERMEDIATION EN BOURSE -SIFIB BH -	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc B 3ème étage- Centre Urbain Nord – 1003 Tunis
88	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	4, rue 7036 El Menzah IV -1004 Tunis

89	SICAV AMEN	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Immeuble Amen Invest- 9, rue du Lac Neuchatel - Les Berges du Lac – 1053 Tunis
90	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray-1004 El Menzah IV
91	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AXIS GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
92	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE D'INGENIERIE FINANCIERE ET D'INTERMEDIATION EN BOURSE -SIFIB BH -	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH - BC5, Bloc B 3ème étage, Centre Urbain Nord –1003-Tunis.
93	SICAV BH PLACEMENT	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE D'INGENIERIE FINANCIERE ET D'INTERMEDIATION EN BOURSE -SIFIB BH -	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH - BC5, Bloc B 3ème étage, Centre Urbain Nord –1003-Tunis.
94	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
95	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	2, rue de Turquie- 1001 Tunis
96	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
97	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray-1004 El Menzah IV
98	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray-1004 El Menzah IV
99	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
100	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
101	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
102	SICAV PROSPERITY	MIXTE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
103	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	2, rue de Turquie- 1001 Tunis
104	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville-1002 Tunis
105	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
106	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère
107	TUNISIAN EQUITY FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Imm Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
108	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Imm Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
109	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
110	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
111	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
112	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
113	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
114	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
115	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac-1053 Tunis

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana – Les Berges du Lac -1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana – Les Berges du Lac -1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORCAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	Fonds IKDAM I	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
2	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble yosr Appart 9 et 10 Rue du Lac Victoria 1053 Les Berges du Lac
3	CAPITALease Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa Imm Fraj 2ETG Les Berges du Lac 1053 Tunis
4	Fonds IKDAM II	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
5	Startup Factory Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa Imm Fraj 2ETG Les Berges du Lac 1053 Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis

12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
15	FCPR- TUNISAIR	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
16	FCPR-ELFOULADH	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
17	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
18	FCPR VALEURS DEVELOPMENT	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
19	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa Imm Fraj 2ETG Les Berges du Lac 1053 Tunis
20	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
21	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	124 Avenue de la Liberté, 1er étage, 1002 - Tunis
22	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	124 Avenue de la Liberté, 1er étage, 1002 - Tunis
23	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa Imm Fraj 2ETG Les Berges du Lac 1053 Tunis
24	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
25	FCPR MAX-JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
26	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
27	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa Imm Fraj 2ETG Les Berges du Lac 1053 Tunis
28	FCPR A.T.I.D. FUND (II)	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

Maxula Investissement SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2013

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2013

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 12 avril 2013 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société «Maxula Investissement SICAV» pour la période allant du premier Octobre au 31 Décembre 2013, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 10.061.108, un actif net de D : 10.034.663 et un bénéfice de la période de D : 99.825.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société «Maxula Investissement SICAV» comprenant le bilan arrêté au 31 Décembre 2013, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

1. La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3. A notre avis, les états financiers trimestriels de la Société « Maxula Investissement SICAV », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Décembre 2013, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Tunis, le 30 Janvier 2014

Le Commissaire aux Comptes :

Mustapha MEDHIOUB

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2013**(Montants exprimés en dinars tunisiens)**

ACTIF	Note	31/12/2013	31/12/2012
Portefeuille-titres	4	<u>7 173 636,350</u>	<u>6 295 309,963</u>
Obligations et valeurs assimilées		6 696 873,048	5 907 164,815
Tires des Organismes de Placement Collectif		476 763,302	388 145,148
Placements monétaires et disponibilités		<u>2 887 411,426</u>	<u>1 766 758,044</u>
Placements monétaires	5	2 882 245,633	1 185 741,527
Disponibilités		5 165,793	581 016,517
Créances d'exploitation		<u>60,671</u>	<u>0,697</u>
TOTAL ACTIF		<u>10 061 108,447</u>	<u>8 062 068,704</u>
 PASSIF			
Opérateurs créditeurs	8	17 965,707	13 858,529
Autres créditeurs divers	9	8 479,731	6 305,361
TOTAL PASSIF		<u>26 445,438</u>	<u>20 163,890</u>
 ACTIF NET			
Capital	12	9 727 519,960	7 800 999,660
Sommes distribuables			
Sommes distribuables de l'exercice clos		47,946	55,694
Sommes distribuables de la période		307 095,103	240 849,460
ACTIF NET		<u>10 034 663,009</u>	<u>8 041 904,814</u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u>10 061 108,447</u>	<u>8 062 068,704</u>

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Période du 01/10 au 31/12/2013	Période du 01/01 au 31/12/2013	Période du 01/10 au 31/12/2012	Année 2012
Revenus du portefeuille-titres	6	79 637,760	289 751,681	63 517,560	270 967,332
Revenus des obligations et valeurs assimilées		79 637,760	289 725,676	63 517,560	270 939,430
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		-	26,005	-	27,902
Revenus des placements monétaires	7	34 706,594	101 474,382	10 922,135	24 039,049
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		114 344,354	391 226,063	74 439,695	295 006,381
Charges de gestion des placements	10	(22 102,008)	(80 605,927)	(16 313,187)	(62 223,338)
REVENU NET DES PLACEMENTS		92 242,346	310 620,136	58 126,508	232 783,043
Autres charges	11	(2 964,077)	(10 303,928)	(2 136,559)	(9 027,999)
RESULTAT D'EXPLOITATION		89 278,269	300 316,208	55 989,949	223 755,044
Régularisation du résultat d'exploitation		(23 064,431)	6 778,895	8 216,357	17 094,416
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		66 213,838	307 095,103	64 206,306	240 849,460
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		23 064,431	(6 778,895)	(8 216,357)	(17 094,416)
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		820,598	(2 225,691)	5 191,707	1 051,234
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		9 725,970	15 268,314	15 000,000	18 917,447
Frais de négociation		-	-	(32,954)	(32,954)
RESULTAT DE LA PERIODE		99 824,837	313 358,831	76 148,702	243 690,771

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<i>Période du 01/10 au 31/12/2013</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2013</i>	<i>Période du 01/10 au 31/12/2012</i>	<i>Année 2012</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	99 824,837	313 358,831	76 148,702	243 690,771
Résultat d'exploitation	89 278,269	300 316,208	55 989,949	223 755,044
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	820,598	(2 225,691)	5 191,707	1 051,234
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	9 725,970	15 268,314	15 000,000	18 917,447
Frais de négociation de titres	-	-	(32,954)	(32,954)
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	-	(304 571,256)	-	(190 615,193)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(815 491,947)	1 983 970,620	298 862,106	(659 211,947)
Souscriptions				
- Capital	658 060,411	7 004 024,195	1 210 080,700	8 837 324,326
- Régularisation des sommes non distribuables	767,286	1 415,277	162,221	896,653
- Régularisation des sommes distribuables	17 694,290	201 414,403	34 110,881	296 323,249
Rachats				
- Capital	(1 449 574,341)	(5 089 845,239)	(919 334,190)	(9 467 570,786)
- Régularisation des sommes non distribuables	(1 676,963)	(2 116,556)	(236,225)	(1 111,799)
- Régularisation des sommes distribuables	(40 762,630)	(130 921,460)	(25 921,281)	(325 073,590)
VARIATION DE L'ACTIF NET	(715 667,110)	1 992 758,195	375 010,808	(606 136,369)
ACTIF NET				
En début de période	10 750 330,119	8 041 904,814	7 666 894,006	8 648 041,183
En fin de période	10 034 663,009	10 034 663,009	8 041 904,814	8 041 904,814
NOMBRE D' ACTIONS				
En début de période	103 844	77 102	74 222	83 347
En fin de période	96 021	96 021	77 102	77 102
VALEUR LIQUIDATIVE	104,505	104,505	104,302	104,302
TAUX DE RENDEMENT	0,95%	3,19%	0,97%	3,26%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

ARRETES AU 31 DECEMBRE 2013

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

MAXULA INVESTISSEMENT SICAV est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 17 décembre 2007 à l'initiative de la société « MAXULA BOURSE » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 27 décembre 2006.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, MAXULA INVESTISSEMENT SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de MAXULA INVESTISSEMENT SICAV est confiée à la société « SMART ASSET MANAGMENT ».

« MAXULA BOURSE » assure la fonction de distributeur, le dépositaire étant « AMEN BANK ».

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Décembre 2013, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers intermédiaires sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Note 4 : Portefeuille- titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2013, à D : 7.173.636,350, et se détaille comme suit :

	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2013	% Actif net
Obligations des sociétés & valeurs assimilées		6 559 517,787	6 696 873,048	66,75%
<u>Obligations</u>		4 504 415,952	4 619 221,545	46,04%
Obligations AIL 2010/1 au taux de 5,25%	500	20 000,000	20 616,767	0,21%
Obligations AIL 2013/1 au taux de 7%	2000	200 000,000	206 597,260	2,06%
Obligations ATL 2008 au taux de 7%	5000	500 000,000	510 126,027	5,08%
Obligations Attijari Leasing SUB 2009 au taux de 5,5%	2450	245 000,000	255 071,178	2,54%
Obligations Attijari Leasing SUB 2009 au taux de TMM+1%	2000	200 000,000	208 266,214	2,08%
Obligations BTK 2009 au taux de TMM+0,8%	1000	79 989,800	82 876,961	0,83%
Obligations CIL 2009/1 au taux de 5,5%	3500	69 999,950	71 392,279	0,71%
Obligations CIL 2009/3 au taux de 5,25%	1500	60 000,000	62 326,685	0,62%
Obligations CIL 2009/3 au taux de TMM+0,75%	1500	60 000,000	62 339,980	0,62%
Obligations CIL 2012/2 au taux de 6,5%	1500	150 000,000	156 688,767	1,56%
Obligations CIL 2013/1 au taux de 7,25%	2000	200 000,000	200 797,808	2,00%
Obligations STB 2008/2 au taux de 6,5%	4700	352 500,000	368 419,479	3,67%
Obligations STB 2010/1 au taux de 5,3%	1500	119 985,202	124 717,618	1,24%
Obligations STB 2010/1 au taux de TMM+0,7%	1500	105 000,000	108 418,270	1,08%

Obligations TL 2009/1 au taux de 6,5%	1500	30 000,000	31 303,562	0,31%
Obligations TL 2009/2 au taux de 5,125%	1500	60 000,000	61 873,644	0,62%
Obligations TL 2011/1 au taux de TMM+0,7%	1000	60 000,000	61 463,869	0,61%
Obligations TL 2011/1 au taux de 5,75%	1000	60 000,000	61 550,137	0,61%
Obligations TL 2011/2 au taux de 5,95%	2800	167 040,000	168 442,178	1,68%
Obligations TL 2011/3/1 au taux de 7%	1500	150 000,000	152 071,233	1,52%
Obligations TL sub 2013/2 au taux de 7,6%	1000	100 000,000	100 333,091	1,00%
Obligations Amen Bank 2009/1 au taux variable de TMM+0,85%	3000	219 987,000	222 399,394	2,22%
Obligations U.I.B 2009/1 au taux de 5,25%	3000	180 000,000	183 479,671	1,83%
Obligations U.I.B 2011/1 au taux de 6,3%	1500	135 000,000	137 386,060	1,37%
Obligations U.I.B 2011/2 au taux de 5,9%	1000	85 714,000	89 438,169	0,89%
Obligations H.L 2009/1 au taux variable de TMM+1,5%	5000	100 000,000	101 942,817	1,02%
Obligations H.L 2009/2 au taux de 5,5%	1000	20 000,000	20 236,274	0,20%
Obligations H.L 2010/1 au taux de 5,25%	1500	60 000,000	61 360,110	0,61%
Obligations BH 2009 au taux de TMM+0,8%	2000	169 200,000	169 219,769	1,69%
Obligations CHO 2009 au taux de TMM+1%	3000	225 000,000	225 026,571	2,24%
Obligations EL WIFEK LEASING 2010 au taux de TMM+0,775%	2000	120 000,000	124 967,224	1,25%
Obligations EL WIFEK LEASING 2013 au taux de 6,6%	1000	100 000,000	103 775,748	1,03%
Obligations SERVICOM 2012 au taux de 6,9%	1000	100 000,000	104 296,731	1,04%
<u>Bons du trésor assimilables</u>		2 055 101,835	2 077 651,503	20,71%
BTA 4ANS 5% 12/10/2015	100	98 300,000	99 187,671	0,99%
BTA 03-2016-5,25%	100	97 037,000	100 443,527	1,00%
BTA 12-2016-5,25%	500	497 750,000	498 900,685	4,97%
BTA 10A 6,75% 11/07/17	500	542 710,585	544 831,096	5,43%
BTA 7 ANS 5,5% 12/10/18	400	387 300,000	391 205,753	3,90%
BTA 12 ANS 5,6	150	142 994,250	145 788,113	1,45%
BTA 02-2020-5,50%	300	289 010,000	297 294,658	2,96%
Titres des Organismes de Placement Collectif		467 948,061	476 763,302	4,75%
Actions SICAV				
TUNISIE SICAV	3 215	467 224,935	476 038,620	4,74%
TUNISO-EMIRATIE SICAV	7	723,126	724,682	0,01%
Total		7 027 465,848	7 173 636,350	71,50%
Pourcentage par rapport au total des Actifs		71,30%		

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2013 à D : 2.882.245,633 et se détaille comme suit:

<i>Désignation du titre</i>	<i>Valeur nominale</i>	<i>Coût d'acquisition</i>	<i>Valeur au 31/12/2013</i>	<i>% Actif net</i>
Dépôt à vue		880 099,487	891 386,681	8,88%
AMEN BANK		880 099,487	891 386,681	8,88%
Billet de trésorerie	2 000 000	1 978 556,606	1 990 858,952	19,84%
Servicom au 30/01/2014 (au taux de 7,15%)	500 000	492 975,562	497 736,570	4,96%
Hannibal Leasing au 10/02/2014 (au taux 7%)	500 000	493 120,393	496 942,397	4,95%
Unifactor au 08/01/2014 (au taux de 6,7%)	500 000	496 312,096	499 483,694	4,98%
Attijari Leasing au 14/02/2014 (au taux 7%)	500 000	496 148,556	496 696,292	4,95%
Total général		2 858 656,093	2 882 245,633	28,72%
Pourcentage par rapport au total des Actifs		28,65%		

Note 6 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 79.637,760 pour la période allant du 01.10 au 31.12.2013, contre D : 63.517,560 pour la même période de l'exercice précédent, et se détaillent comme suit :

	Trimestre 4 2013	Trimestre 4 2012
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>		
Revenus des obligations		
- intérêts	56 170,909	49 236,915
Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier		
- intérêts (BTA)	23 466,851	14 280,645
TOTAL	79 637,760	63 517,560

Note 7 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.10 au 31.12.2013 à D : 34.706,594, contre D : 10.922,135 pour la période allant du 01.10 au 31.12.2012 et représente le montant des intérêts courus sur les dépôts, les certificats de dépôt et les billets de trésorerie, et se détaille comme suit :

	Trimestre 4 2013	Trimestre 4 2012
Intérêts des billets de trésorerie	25 025,212	6 278,132
Intérêts des dépôts à vue	3 478,798	4 644,003
Intérêts des certificats de dépôt	6 202,584	-
TOTAL	34 706,594	10 922,135

Note 8 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31.12.2013 à D : 17.965,707 contre D : 13.858,529 au 31.12.2012 et englobe le montant à payer au titre des commissions de gestion, de distribution et de dépôt. Elle se détaille ainsi :

	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
Smart Asset Management	6 491,979	4 731,012
Maxula Bourse	8 871,391	7 096,518
Rémunération du dépositaire	2 602,337	2 030,999
Total	<u>17 965,707</u>	<u>13 858,529</u>

Note 9 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2013 à D : 8.479,731 contre D : 6.305,361 au 31.12.2012, et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
Redevance du CMF	875,968	681,544
Retenue à la source sur commissions	4 284,618	2 286,209
Solde des souscriptions et rachats des deux dernières journées de décembre	3 239,738	3 232,449
Autres	79,407	105,159
Total	<u>8 479,731</u>	<u>6 305,361</u>

Note 10 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce compte s'élève pour la période allant du 01.10 au 31.12.2013 à D : 22.102,008 contre D : 16.313,187 pour la même période de l'exercice précédent, et représente les commissions de gestion, de distribution et de dépôt. Elles se détaillent comme suit :

	Trimestre 4 2013	Trimestre 4 2012
Commission de gestion	8 445,077	5 558,206
Commission de distribution	10 436,931	8 337,309
Commission de dépôt	3 220,000	2 417,672
Total	<u>24 115,008</u>	<u>18 325,187</u>

Note 11 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent au titre de la période allant du 01.10 au 31.12.2013 à D : 2.964,077 contre D : 2.136,559 pour la même période de l'exercice précédent, et se détaillent comme suit :

	Trimestre 4 2013	Trimestre 4 2012
Redevance du CMF	2 666,954	1 962,649
Commissions bancaires	297,123	173,910
Total	<u>2 964,077</u>	<u>2 136,559</u>

Note 12 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du premier janvier au 31 Décembre 2013, se détaillent comme suit :

Capital au 31-12-2012

Montant	7 800 999,660
Nombre de titres	77 102
Nombre d'actionnaires	170

Souscriptions réalisées

Montant	7 004 024,195
Nombre de titres émis	69 225
Nombre d'actionnaires nouveaux	29

Rachats effectués

Montant	(5 089 845,239)
Nombre de titres rachetés	(50 306)
Nombre d'actionnaires sortants	(67)

Autres mouvements

Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres	15 268,314
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(2 225,691)
Frais de négociation des titres	-
Régularisation des sommes non distribuables	(701,279)

Capital au 31-12-2013

Montant	9 727 519,960
Nombre de titres	96 021
Nombre d'actionnaires	132

MAXULA PLACEMENT SICAV
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2013
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS
TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2013

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 12 avril 2013 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société «Maxula Placement SICAV» pour la période allant du 1^{er} Octobre au 31 Décembre 2013, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 8.815.643, un actif net de D : 8.793.223 et un bénéfice de la période de D : 74.137.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société «Maxula Placement SICAV» comprenant le bilan arrêté au 31 Décembre 2013, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

1. La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3. A notre avis, les états financiers trimestriels de la Société « Maxula Placement SICAV », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Décembre 2013, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Tunis, le 23 Janvier 2014

Le Commissaire aux Comptes :

Mustapha MEDHIOUB

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2013

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	31/12/2013	31/12/2012
Portefeuille-titres	4	<u>5 149 257</u>	<u>4 174 964</u>
Obligations et valeurs assimilées		4 897 830	3 924 054
Titres des Organismes de Placement Collectif		251 427	250 910
Placements monétaires et disponibilités		<u>3 547 399</u>	<u>2 118 819</u>
Placements monétaires	5	3 541 875	2 118 766
Disponibilités		5 524	53
Créances d'exploitation	8	<u>118 987</u>	<u>40</u>
TOTAL ACTIF		<u>8 815 643</u>	<u>6 293 824</u>
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	9	21 567	13 406
Autres créditeurs divers	10	853	50 911
TOTAL PASSIF		<u>22 420</u>	<u>64 317</u>
ACTIF NET			
Capital	13	8 527 170	6 058 636
Sommes distribuables			
Sommes distribuables de l'exercice clos		49	8
Sommes distribuables de la période		266 004	170 862
ACTIF NET		<u>8 793 223</u>	<u>6 229 507</u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u>8 815 643</u>	<u>6 293 824</u>

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<i>Note</i>	<i>Période du 01/10 au 31/12/2013</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2013</i>	<i>Période du 01/10 au 31/12/2012</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2012</i>
Revenus du portefeuille-titres	6	55 773	200 577	42 099	145 921
Revenus des obligations et valeurs assimilées		55 773	193 061	42 099	142 430
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		-	7 516	-	3 491
Revenus des placements monétaires	7	41 248	105 091	15 646	34 192
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		97 021	305 668	57 745	180 113
Charges de gestion des placements	11	(21 567)	(67 962)	(13 406)	(43 232)
REVENU NET DES PLACEMENTS		75 454	237 706	44 339	136 881
Autres charges	12	(2 655)	(8 384)	(1 763)	(5 403)
RESULTAT D'EXPLOITATION		72 799	229 322	42 576	131 478
Régularisation du résultat d'exploitation		(5 714)	36 682	1 671	39 384
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		67 085	266 004	44 247	170 862
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		5 714	(36 682)	(1 671)	(39 384)
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		1 098	(5 093)	1 419	(2 316)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		240	240	30 330	29 277
Frais de négociation de titres		-	-	(33)	(39)
RESULTAT DE LA PERIODE		74 137	224 469	74 292	158 400

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<i>Période du 01/10 au 31/12/2013</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2013</i>	<i>Période du 01/10 au 31/12/2012</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2012</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	74 137	224 469	74 292	158 400
Résultat d'exploitation	72 799	229 322	42 576	131 478
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur tit	1 098	(5 093)	1 419	(2 316)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres	240	240	30 330	29 277
Frais de négociation de titres	-	-	(33)	(39)
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	-	(183 952)	-	(106 275)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(4 499)	2 523 199	1 826	2 399 838
Souscriptions				
- Capital	5 175 713	17 745 314	3 905 759	19 311 090
- Régularisation des sommes non distribuables	(4 589)	(10 820)	(3 206)	(11 222)
- Régularisation des sommes distribuables	138 854	473 478	94 259	639 521
Rachats				
- Capital	(5 174 411)	(15 269 838)	(3 905 659)	(16 938 575)
- Régularisation des sommes non distribuables	4 502	8 731	3 260	8 089
- Régularisation des sommes distribuables	(144 568)	(423 666)	(92 588)	(609 064)
VARIATION DE L'ACTIF NET	69 638	2 563 716	76 118	2 451 963
ACTIF NET				
En début de période	8 723 585	6 229 507	6 153 389	3 777 544
En fin de période	8 793 223	8 793 223	6 229 507	6 229 507
NOMBRE D' ACTIONS				
En début de période	85 229	60 516	60 515	36 725
En fin de période	85 242	85 242	60 516	60 516
VALEUR LIQUIDATIVE	103,156	103,156	102,940	102,940
TAUX DE RENDEMENT	0,78%	2,95%	1,24%	3,13%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

ARRETES AU 31 DECEMBRE 2013

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

MAXULA PLACEMENT SICAV est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 28 décembre 2009 à l'initiative de la société « MAXULA BOURSE » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 30 décembre 2008.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, MAXULA PLACEMENT SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de MAXULA PLACEMENT SICAV est confiée à la société « MAXULA BOURSE », le dépositaire étant la « BNA ».

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Décembre 2013, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers intermédiaires sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période

Note 4 : Portefeuille- titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2013, à D : 5.149.257, et se détaille comme suit :

	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2013	% Actif net
Obligations des sociétés & valeurs assimilées		4 796 171	4 897 830	55,70%
Obligations		3 050 751	3 124 050	35,53%
Obligations AIL 2010-1 au taux de 5,25%	1 500	60 000	61 850	0,70%
Obligations AIL 2013-1 au taux de 7 %	1 500	150 000	154 948	1,76%
Obligations STB 2010-1 au taux de 5,3%	2 000	159 980	165 257	1,88%
Obligations TLG 2009-2 au taux de 5,125%	2 000	80 000	82 498	0,94%
Obligations TLG 2011-1 au taux de TMM+0,9%	1 400	84 000	86 049	0,98%
Obligations Tunisie Leasing 2013-1 au taux de 7%	2 000	200 000	202 762	2,31%
Obligations Tunisie Leasing SUB 2013-2 CAT A au taux de 7,35%	1 000	100 000	100 322	1,14%
Obligations Tunisie Leasing SUB 2013-2 CAT B au taux de 7,6%	1 500	150 000	150 500	1,71%
Obligations TUNISIE LEASING 2012-2 au taux de 6,3%	1 000	100 000	104 847	1,19%
Obligations TUNISIE LEASING 2011-2 au taux de 5,95%	800	47 280	47 848	0,54%
Obligations HL 2010-1 au taux de 5,25%	1 500	60 000	61 360	0,70%
Obligations HL 2010-2 au taux de 5,45%	1 000	40 000	40 172	0,46%

Obligations HL 2013-1 au taux de 6,9%	1 200	120 000	124 156	1,41%
Obligations MEUBLATEX INDUSTRIES 2010-B au taux de 5,40%	500	40 000	41 184	0,47%
Obligations MEUBLATEX INDUSTRIES 2010-C au taux de 5,40%	2 500	200 000	205 918	2,34%
Obligations AMEN BANK 2010 au taux de TMM+0,85%	1 000	79 990	81 150	0,92%
Obligations ATTIJARI BANK 2010 au taux de TMM+0,6%	1 000	71 428	74 279	0,84%
Obligations ELWIFACK LEASING 2010 au taux de TMM+0,775%	1 200	72 000	74 980	0,85%
Obligations UIB 2011-1 au taux de 6,3%	2 000	180 000	183 181	2,08%
Obligations UIB 2012-1 au taux de 6,3%	1 000	100 000	104 916	1,19%
Obligations BTE 2011 au taux de 6,25 %	500	47 500	49 621	0,56%
Obligations BTK 2012-1 au taux de 6,3 %	1 500	128 573	129 407	1,47%
Obligations CIL 2012-1 au taux de 6%	1 000	80 000	82 914	0,94%
Obligations CIL 2010-1 au taux de TMM+0,75%	2 000	80 000	81 435	0,93%
Obligations CIL 2012-2 au taux de 6,5%	1 000	100 000	104 459	1,19%
Obligations CIL 2013-1 CAT A au taux de 7%	1 500	150 000	150 598	1,71%
Obligations ATTIJARI LEASING 2012-2 au taux de 6,3%	1 500	120 000	120 232	1,37%
Obligations ATL 2013-2 au taux de 7,2 %	1 000	100 000	100 742	1,15%
Obligations SERVICOM 2012 au taux de 6,9%	1 500	150 000	156 465	1,78%
Bons du trésor assimilables		1 745 420	1 773 780	20,17%
BTA 04-2014-7,5%	90	96 210	94 411	1,07%
BTA 07-2014-8,25%	5	5 475	5 219	0,06%
BTA 05-2022-6,9%	700	769 500	779 725	8,87%
BTA 10/2015 5%	300	295 100	300 099	3,41%
BTA 10/2018 5,5%	200	193 450	196 807	2,24%
BTA 02-2020 5,5%	400	385 685	397 519	4,52%
Titres des Organismes de Placement Collectif		248 992	251 427	2,86%
Actions SICAV				
MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	2 406	248 992	251 427	2,86%
Total		5 045 163	5 149 257	58,56%
Pourcentage par rapport au total des Actifs			58,41%	

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2013 à D : 3.541.875 et se détaille comme suit:

<i>Désignation du titre</i>	<i>Valeur nominale</i>	<i>Coût d'acquisition</i>	<i>Valeur au 31/12/2013</i>	<i>% Actif net</i>
Dépôt à vue		1 145 265	1 151 908	13,10%
Banque Nationale Agricole		1 145 265	1 151 908	13,10%
Billets de trésorerie	1 900 000	1 879 232	1 890 336	21,50%
ATTIJARI LEASING au 10/02/2014 à 7%	500 000	496 149	496 919	5,65%
UNION DE FACTORING au 11/01/2014 à 6,7%	500 000	495 583	499 264	5,68%
HANNIBAL LEASE au 13/02/2014 à 7%	500 000	493 120	496 713	5,65%
SERVICOM au 11/02/2014 à 7,15%	400 000	394 380	397 440	4,52%
Certificat de dépôt	500 000	499 473	499 631	5,68%
ATTIJARI BANK au 08/01/2014 à 4,75%	500 000	499 473	499 631	5,68%
Total général		3 523 970	3 541 875	40,28%
Pourcentage par rapport au total des Actifs			40,18%	

Note 6 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 55.773 pour la période allant du 01.10 au 31.12.2013 contre D : 42.099 pour la même période de l'exercice précédent, et se détaillent comme suit :

	Trimestre 4 2013	Trimestre 4 2012
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>		
Revenus des obligations		
- intérêts	36 360	22 973
Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier		
- intérêts (BTA)	19 413	19 126
TOTAL	55 773	42 099

Note 7 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.10 au 31.12.2013 à D : 41.248 contre D : 15.646 pour la même période de l'exercice précédent, et représente le montant des intérêts sur les dépôts à vue, les certificats de dépôt et les billets de trésorerie et se détaille comme suit :

	Trimestre 4 2013	Trimestre 4 2012
Intérêts des dépôts à vue	6 442	3 418
Intérêts des certificats de dépôt	11 471	2 692
Intérêts des billets de trésorerie	23 335	9 468
Autres	-	68
TOTAL	41 248	15 646

Note 8 : Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2013 à D : 118.987 contre D : 40 au 31.12.2012 et se détaille ainsi:

	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
Solde des souscriptions et des rachats de la dernière journée de Décembre	118 927	-
Autres	60	40
Total	<u>118 987</u>	<u>40</u>

Note 9 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31 Décembre 2013 à D : 21.567 contre D : 13.406 au 31.12.2012 et englobe le montant à payer au titre des commissions de gestion, de distribution et de dépôt. Elle se détaille ainsi :

	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
Maxula Bourse	14 458	8 987
Banque Nationale Agricole	7 109	4 419
Total	<u>21 567</u>	<u>13 406</u>

Note 10 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2013 à D : 853 contre D : 50.911 au 31.12.2012 et se détaille ainsi :

	31/12/2013	31/12/2012
Redevance du CMF	772	523
Solde des souscriptions et des rachats de la dernière journée	-	49 406
TCL	81	112
Intérêts intercalaires Tunisie Leasing	-	870
Total	853	50 911

Note 11 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.10 au 31.12.2013 à D : 21.567 contre D : 13.406 pour la même période de l'exercice précédent, et représente les commissions de gestion, de distribution et de dépôt . Elles se détaillent comme suit :

	Trimestre 4 2013	Trimestre 4 2012
Commission de gestion	14 458	8 987
Commission de dépôt et de distribution	7 109	4 419
Total	21 567	13 406

Note 12 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent au titre de la période allant du 01.10 au 31.12.2013 à D : 2.655 contre D : 1.763 pour la même période de l'exercice précédent, et se détaille comme suit :

	Trimestre 4 2013	Trimestre 4 2012
Redevance du CMF	2 410	1 498
TCL	243	205
Autres	2	60
Total	2 655	1 763

Note 13 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2013, se détaillent comme suit :

Capital 31-12-2012

Montant	6 058 636
Nombre de titres	60 516
Nombre d'actionnaires	392

Souscriptions réalisées

Montant	17 745 314
Nombre de titres émis	177 247
Nombre d'actionnaires nouveaux	750

Rachats effectués

Montant	(15 269 838)
Nombre de titres rachetés	(152 521)
Nombre d'actionnaires sortants	(834)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(5 093)
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres	240
Régularisation des sommes non distribuables	(2 089)
Frais de négociation de titres	-

Capital au 31-12-2013

Montant	8 527 170
Nombre de titres	85 242
Nombre d'actionnaires	308

FINACorp OBLIGATAIRE SICAV
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2013
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2013

Introduction :

En exécution de la mission de Commissariat aux comptes qui nous a été confiée par le Conseil d'Administration de votre société du 21 Avril 2011 et en application des dispositions de l'article 8 de la loi N° 2001-83 du 24 Juillet 2001 portant promulgation du Code des Organismes de Placement Collectif, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers ci-joints de FINACorp Obligataire SICAV arrêtés au 31 Décembre 2013 qui font apparaître un actif net de 7.024.399 D pour un capital social de 6.758.100 D et une valeur liquidative égale à 103^d,940 par action.

Ces états financiers trimestriels relèvent de la responsabilité de la Direction de la Société. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur la composition de l'actif au 31 Décembre 2013 sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen :

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers trimestriels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la Société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Conclusion :

Sur la base de notre examen limité nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que la composition de l'actif de FINACorp Obligataire SICAV ne présente pas sincèrement, dans tous les aspects significatifs, la situation de la Société arrêtée au 31 Décembre 2013.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES :
Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI

MANAGING PARTNER
F.M.B.Z. KPMG TUNISIE

BILAN

LIBELLE	NOTE	Au 31/12/2013	Au 31/12/2012
<u>ACTIFS</u>			
PORTEFEUILLE-TITRES	AC1	5 092 834	5 233 696
a- Actions et valeurs assimilées		309 824	47 760
b- Obligations		3 405 506	3 808 136
c- Emprunts d'état		1 377 504	1 377 801
PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC2	1 956 724	1 501 534
a- Placements monétaires		998 144	993 257
b- Disponibilités		958 580	508 277
Créances d'exploitations		0	0
Autres actifs		0	0
TOTAL ACTIFS		7 049 559	6 735 230
<u>PASSIFS</u>		<u>25 159</u>	<u>27 465</u>
Opérateurs créditeurs	PA1	19 572	21 836
Autres créditeurs divers	PA2	5 587	5 628
<u>ACTIF NET</u>		<u>7 024 399</u>	<u>6 707 765</u>
Capital	CP1	6 788 850	6 493 327
Sommes distribuables		235 549	214 438
a- Sommes distribuables des exercices antérieurs		61	61
b- Résultat distribuable de la période		209 100	227 407
c- Régul.Résultat distribuables de la période		26 388	-13 030
TOTAL ACTIF NET ET PASSIFS		7 049 559	6 735 230

ETAT DE RESULTAT

LIBELLE	NOTE	Période du 01.10.13 au 31.12.13	Période du 01.01.13 au 31.12.13	Période du 01.10.12 au 31.12.12	Période du 01.01.12 au 31.12.12
Revenus du portefeuille-titres	PR1	53 987	228 173	55 243	227 559
a- Dividendes		0	9 459	0	13 029
b- Revenus des obligations		40 335	164 553	41 592	160 222
c- Revenus des autres valeurs		0	0	0	0
d- Revenus des emprunts d'état		13 651	54 160	13 651	54 308
Revenus des placements monétaires	PR2	14 163	34 915	26 042	60 325
<u>Total des revenus des placements</u>		<u>68 149</u>	<u>263 088</u>	<u>81 285</u>	<u>287 884</u>
Charges de gestion des placements	CH 1	-11 485	-42 680	-13 745	-48 193
REVENUS NETS DES PLACEMENTS		56 665	220 408	67 541	239 691
Autres produits		0	0	0	0
Autres charges	CH 2	-2 974	-11 308	-3 362	-12 284
RESULTAT D'EXPLOITATION		53 691	209 100	64 179	227 407
Régularisation du résultat d'exploitation		2 465	26 388	-71 246	-13 030
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		56 156	235 488	-7 067	214 377
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-2 465	-26 388	71 246	13 030
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		2 906	-1 167	2 004	-2 953
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		0	2 709	1 351	1 351
Frais de négociation		0	0	0	0
RESULTAT NET DE LA PERIODE		56 597	210 641	67 534	225 805

VARIATION DE L'ACTIF NET

LIBELLE	Période du 01.10.13 au 31.12.13	Période du 01.01.13 au 31.12.13	Période du 01.10.12 au 31.12.12	Période du 01.01.12 au 31.12.12
<u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<u>56 597</u>	<u>210 641</u>	<u>67 534</u>	<u>225 805</u>
a- Résultat d'exploitation	53 691	209 100	64 179	227 407
b- Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	2 906	-1 167	2 004	-2 953
c- Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres	0	2 709	1 351	1 351
d- Frais de négociation de titres	0	0	0	0
<u>Distributions de dividendes</u>	<u>0</u>	<u>-177 539</u>	<u>0</u>	<u>-210 193</u>
<u>Transactions sur le capital</u>	<u>13 042</u>	<u>283 531</u>	<u>-2 449 791</u>	<u>-27 816</u>
a- Souscriptions	4 324 380	11 809 922	3 252 343	18 516 140
- Capital	4 177 900	11 413 400	3 146 900	17 880 900
- Régularisation des sommes non distribuables	18 048	47 908	13 290	79 785
- Régularisation des sommes distribuables	128 433	348 615	92 153	555 455
b- Rachats	4 311 339	11 526 391	5 702 134	18 543 956
- Capital	4 167 500	11 120 300	5 515 300	17 883 100
- Régularisation des sommes non distribuables	17 871	47 026	23 414	81 256
- Régularisation des sommes distribuables	125 968	359 065	163 420	579 600
VARIATION DE L'ACTIF NET	69 639	316 634	-2 382 257	-12 204
<u>ACTIF NET</u>				
a- Début de période	6 954 760	6 707 765	9 090 022	6 719 969
b- Fin de période	7 024 399	7 024 399	6 707 765	6 707 765
<u>NOMBRE D' ACTIONS</u>				
a- Début de période	67 477	64 650	88 334	64 672
b- Fin de période	67 581	67 581	64 650	64 650
VALEUR LIQUIDATIVE	103,940	103,940	103,755	103,755
TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	3,357%	3,374%	3,286%	3,146%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Arrêtées au 31/12/2013
(Unité en Dinars Tunisiens)

NOTE 1: REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Décembre 2013 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

NOTE 2 : PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Décembre 2013, sont établis conformément au système comptable des entreprises et notamment les normes NC16, NC 17 et NC 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3- 1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital. Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3- 2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilés

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à la valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au coût moyen pondéré constitue, selon le cas une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, entant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3- 3 Evaluation des obligations et placements monétaires

Les placements en obligations et valeurs similaires non admis à la cote demeurent évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3- 4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice. La valeur de sortie des placements est déterminée par la méthode du coût moyen pondéré.

3- 5 Unité monétaire

A signaler que les états financiers trimestriels de FINACorp Obligataire SICAV sont libellés en monnaie locale, en l'occurrence le dinar tunisien.

4 - NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

AC1 : Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2013 à 5.092.834 DT et se détaille comme suit :

Désignation du titre	Nombre de Titres	Coût d'Acquisition	Valeur au 31/12/2013	% de L'Actif	% de L'Actif Net
BTA	1 280	1 333 582.400	1 377 503.934	19.54%	19.61%
BTA 5.25% MARS2016	1 080	1 122 782.400	1 159 567.496	16.45%	16.51%
BTA 5.5% MARS2019	200	210 800.000	0 217 936.438	3.09%	3.10%
Obligations	47 250	3 315 498.000	3 405 506.052	48.31%	48.48%
AB 2008	3 000	225 000.000	232 767.123	3.30%	3.31%
AB 2009 SUB	1 150	84 318.000	85 254.692	1.21%	1.21%
AB SUB 2012	3 500	315 000.000	319 266.602	4.53%	4.55%
AIL 2012-1	500	40 000.000	41 215.123	0.58%	0.59%
ATL 2009/2	1 000	60 000.000	60 676.602	0.86%	0.86%
ATL 2009/3	500	10 000.000	10 002.246	0.14%	0.14%
ATL 2010/1	2 500	100 000.000	101 668.493	1.44%	1.45%
ATL 2010/2	1 000	80 000.000	80 019.288	1.14%	1.14%
ATL 2013/2	300	30 000.000	30 222.510	0.43%	0.43%
BTE 2010	3 500	297 500.000	301 543.392	4.28%	4.29%
CIL 2009/3	2 000	80 000.000	83 102.246	1.18%	1.18%
CIL 2010/1	2 000	80 000.000	81 426.850	1.16%	1.16%
CIL 2010/2	1 000	40 000.000	40 278.027	0.57%	0.57%
EO SERVI-2012 6.9%	1 000	100 000.000	104 310.137	1.48%	1.48%
HL 2009/1	1 600	32 000.000	32 592.833	0.46%	0.46%
HL 2010/1	1 600	64 000.000	65 450.784	0.93%	0.93%
STB 2010/1	3 000	239 970.000	247 886.774	3.52%	3.53%
TJL 2011	1 000	80 000.000	83 713.754	1.19%	1.19%
TJL 2009 SUB	3 000	300 000.000	312 332.055	4.43%	4.45%
TLS 2009 SUB	1 600	32 000.000	32 388.349	0.46%	0.46%
TLS 2010/2	2 000	80 000.000	80 424.110	1.14%	1.14%
TLS 2013/1	1 500	150 000.000	152 145.206	2.16%	2.17%
UBCI 2013	1 000	100 000.000	103 204.384	1.46%	1.47%
UIB 2009/1	2 500	200 000.000	204 308.165	2.90%	2.91%
UIB 2011/2	1 000	85 710.000	89 434.088	1.27%	1.27%
UIB 2012/1	3 500	350 000.000	367 478.137	5.21%	5.23%
UNIFACTOR 2010	1 000	60 000.000	62 394.082	0.89%	0.89%
OPCVM	2 900	310 749.856	309 824.400	4.39%	4.41%
IOS SICAV	2 900	310 749.856	309 824.400	4.39%	4.41%
Total		4 959 830.256	5 092 834.386	72.24%	72.50%

AC2 : Note sur les Placements monétaires et les disponibilités

Les placements monétaires ont atteint au 31/12/2013 un total de 998.144 DT et se détaillent comme suit :

Désignation du titre	Taux	Coût d'Acquisition	Valeur au 31/12/2013	% de L'Actif Net
Certificats de dépôt		997 199	998 144	14,21%
CD 20J-20-12-2013	5,00%	498 892	499 556	7,11%
CD 30J 27-12-2013	5,10%	498 307	498 588	7,10%

Les disponibilités se détaillent comparativement comme suit :

Libellé	31/12/2013	31/12/2012
Avoir en banque	950 058	500 666
Sommes à l'encaissement	0	0
Sommes à régler	0	0
Intérêts sur DAV	8 522	7 611
TOTAL	958 580	508 277

PR1 : Note sur les revenus du Portefeuille- titres

Les revenus du portefeuille-titres s'élevaient à 53.987 DT pour la période allant du 01-10-2013 au 31-12-2013 contre 55.243 DT pour la même période une année auparavant. Ces revenus se détaillent comme suit :

REVENUS	Du 01-10-2013 31-12-2013	Au	Du 01-10-2012 31-12-2012	Au
Dividendes OPCVM		0		0
Revenus Des Obligations				
Intérêts		40 335		41 592
Revenus Des Emprunts d'Etat				
Intérêts		13 651		13 651
TOTAL		53 987		55 243

PR2 : Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires ont atteint un total de 14.163 DT pour la période allant du 01-10-2013 au 31-12-2013 contre 26.042 DT pour le quatrième trimestre de l'année précédente. Ces revenus se détaillent comme suit :

LIBELLE	Du 01-10-2013 Au 31-12-2013	Du 01-10-2012 Au 31-12-2012
Intérêts sur les placements monétaires	6 958	19 115
Intérêts sur compte de dépôt	7 205	6 927
TOTAL	14 163	26 042

Note sur les autres actifs et passifs :

Libellé	Solde au 31- 12-2013	Solde au 31- 12-2012
PA1 : Opérateurs Crédeurs		
Frais du gestionnaire	10 104	12 368
Frais du dépositaire	9 468	9 468
Total	19 572	21 836
PA2 : Autres crédeurs Divers		
Autres Opérateurs crédeurs	5 000	5 000
Autres Crédeurs (CMF)	587	628
Total	5 587	5 628

Note sur les charges et autres produits de gestion :

Libellé	Du 01-10-2013 Au 31-12-2013	Du 01-10-2012 Au 31-12-2012
CH1 : Charges de gestion des placements		
Rémunération du gestionnaire	9 998	12 262
Rémunération du dépositaire	1 487	1 483
Total	11 485	13 745
CH2 : Autres Charges		
Rémunération du CAC	1 260	1 257
Redevance CMF	1 695	2 078
Charges diverses	19	26
Total	2 974	3 362

CP1 : Note sur le capital

Capital au 31-12-2012	
* Montant	6 465 000
* Nombre de Titres	64 650
* Nombre d'actionnaires	200
Souscriptions réalisées	
* Montant	11 413 400
* Nombre de titres émis	114 134
Rachats effectués	
* Montant	11 120 300
* Nombre de titres rachetés	111 203
Capital au 31-12-2013	
* Montant	6 758 100
* Nombre de Titres	67 581
* Nombre d'actionnaires	165

NOTE SUR LE MOUVEMENT DU CAPITAL ET DE L'ACTIF NET

Libellé	Mouvement sur le	Mouvement sur l'Actif
	capital	Net
Capital Début de période au 31-12-2012	6 493 327	6 493 327
Souscription de la période	11 413 400	11 413 400
Rachat de la Période	-11 120 300	-11 120 300
Autres Mouvements	2 423	237 972
Variation de plus ou moins-value latentes	-1 167	-1 167
Plus ou moins-value réalisées	2 709	2 709
Régularisation Sommes ND de la période	881	881
Sommes distribuables		235 549
Montant Fin de période au 31-12-2013	6 788 850	7 024 399

Note sur les sommes distribuables

	Résultats distribuables	Régularisations	Sommes distribuables
Exercice 2012 et antérieurs	889 633	103 025	992 658
Exercice 2013	209 100	26 388	235 488
Total	1 098 733	129 413	1 228 146

Données par actions et ratios pertinents

Données par action	31/12/2013	31/12/2012
Revenus des placements	3,893	4,453
Charges de gestion des placements	-0,632	-0,745
Revenus nets des placements	3,261	3,708
Autres produits	0,000	0,000
Autres charges	-0,167	-0,190
Résultat d'exploitation	3,094	3,518
Régularisation du résultat d'exploitation	0,390	-0,202
Sommes distribuables de l'exercice	3,485	3,316
Variation des (+) ou (-) values potentielles	-0,017	-0,046
(+) ou (-) values réalisées sur cession de titres	0,040	0,021
Frais de négociation	0,000	0,000
(+) ou (-) V. sur titres et Fr. de Nég.	0,023	-0,025
Résultat net de l'exercice	3,117	3,493
Droits d'entrées et droits de sorties	0,000	0,000
Résultat non distribuable de l'exercice	0,023	-0,025
Régularisation du résultat non distribuable	0,013	-0,023
Sommes non distribuables de l'exercice	0,036	-0,048
Distribution de dividendes	3,316	3,422
Valeur liquidative	103,940	103,755

Ratios de gestion des placements		
Charges de gestion des placements/actif net moyen	0,69%	0,67%
Autres charges/actif net moyen	0,18%	0,17%
Résultats distribuables de l'exercice/actif net moyen	3,78%	2,99%
Actif net moyen	6 228 185	7 165 735

Nombre d'actions au 31/12	67 581	64 650
---------------------------	--------	--------

5 - AUTRES INFORMATIONS

5- 1 Rémunération du gestionnaire

La gestion de FINACorp Obligataire SICAV est confiée à la société « FINACorp ». Celui-ci se charge des choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société, En contrepartie des prestations le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,5 % HT l'an calculée sur la base de l'actif net,

Les honoraires de « FINACorp » au 31/12/2013 s'élèvent à 36 780 DT,

5- 2 Rémunération du dépositaire

La banque ATB assure les fonctions de dépositaire pour la société FINACorp Obligataire SICAV. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de la société et d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrant et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants. En contrepartie de ses services l'ATB percevra des honoraires annuels d'un montant de 3.000 TND (TVA en sus) pour la première année effective et 5.000 TND HT pour la deuxième année. Ce montant sera révisé d'un commun accord entre les deux parties au terme de cette période.

La rémunération du dépositaire au 31/12/2013 s'élève à 5.900 DT TTC. Tout montant facturé en plus est à la charge de la société « FINACorp S.A»,

5- 3 Rémunération du distributeur

La FINACorp S,A rétrocédera en faveur de l'ATB une commission de placement en contre partie du service de distributeur calculée sur la base d'un taux égal à 025% sur le volume net quotidien des transactions au prorata temporis,

5- 4 Prise en charge par FINACorp des charges hors exploitation

La société « FINACorp » prend en charge les frais de gestion suivants en lieu et place de la FINACorp Obligataire SICAV tels que :

- La charge de la TCL
- Les dépenses publicitaires et de publication
- Paiement des jetons de présence s'il y a lieu